

Supervisión de Recursos Humanos en el Sector de Recursos Humanos

Problemas y retos asociados
 al rol del departamento P&F

¿Cómo se puede mejorar?
 Problemas asociados al rol del P&F

¿Cómo se puede mejorar el rol del P&F?

Problema	Retos	Impacto
1. Falta de claridad en los roles y responsabilidades	2. Falta de comunicación y colaboración	3. Falta de alineación con los objetivos de negocio
4. Falta de formación y desarrollo	5. Falta de liderazgo	6. Falta de innovación y creatividad

El rol del departamento P&F es clave para el éxito de la organización. Sin embargo, existen varios desafíos que pueden afectar su efectividad. Estos incluyen la falta de claridad en los roles y responsabilidades, la falta de comunicación y colaboración, la falta de alineación con los objetivos de negocio, la falta de formación y desarrollo, la falta de liderazgo y la falta de innovación y creatividad.

Para mejorar el rol del departamento P&F, es necesario abordar estos desafíos de manera proactiva. Esto puede lograrse mediante la implementación de estrategias que promuevan la claridad, la comunicación, la alineación, la formación, el liderazgo y la innovación.

El rol del departamento P&F es clave para el éxito de la organización. Sin embargo, existen varios desafíos que pueden afectar su efectividad. Estos incluyen la falta de claridad en los roles y responsabilidades, la falta de comunicación y colaboración, la falta de alineación con los objetivos de negocio, la falta de formación y desarrollo, la falta de liderazgo y la falta de innovación y creatividad.

Para mejorar el rol del departamento P&F, es necesario abordar estos desafíos de manera proactiva. Esto puede lograrse mediante la implementación de estrategias que promuevan la claridad, la comunicación, la alineación, la formación, el liderazgo y la innovación.

¿Cómo se puede mejorar el rol del P&F? (Responde a partir de los recursos que se te proporcionan)

- Clarificar los roles y responsabilidades
- Fomentar la comunicación y colaboración
- Alinear el departamento P&F con los objetivos de negocio
- Promover la formación y desarrollo
- Fortalecer el liderazgo
- Fomentar la innovación y creatividad
- Mejorar la gestión de recursos humanos
- Implementar estrategias de reclutamiento y selección

Participation des communes

Le montant de la contribution à charge de l'ensemble des communes, pour équilibrer le budget, est de CHF 3'727'150.00. Ceci représente une hausse de CHF 544'800.--. Cette importante augmentation est détaillée ci-dessous.

La répartition des dépenses entre les Communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du préavis N° 01/2023 « Budget de l'exercice 2024 ».

Budget total

CHF 5'371'450.00 (4'838'450.00 en 2023) soit une hausse comptable de CHF 533'000.00 par rapport à 2023.

Budgets Administration générale / Finances /Exploitation

Par rapport à l'année précédente les charges d'administration générale et d'exploitation fluctuent sensiblement. Les charges de l'administration générale sont budgétées pour 2024 à hauteur de CHF 406'050.00 en augmentation de CHF 46'600.00 par rapport à 2023.

L'explication se trouve principalement dans l'augmentation (+10%) de l'EPT pour le secrétariat, dans des cours de formation en prévision du MCH2 et dans un « toilettage » du site internet afin d'améliorer la communication.

Les charges du chapitre « finances » ne subissent que de faibles variations.

Pour le chapitre exploitation, l'augmentation passe de CHF 4'226'400.00 à 4'701'400.00, cette augmentation se justifie ainsi :

- En vue du départ à la retraite du chef d'exploitation, il a été tenu compte d'un recouvrement avec le nouveau responsable
- Afin de répondre aux exigences cantonales en cas de pénurie d'énergie trois génératrices seront acquises
- Il est budgété une attribution de CHF 200'000.00 contre 75'000.00 les années précédentes au fonds de renouvellement « Réseau intercommunal »
- D'autre part les coûts d'achat de l'énergie ont été augmentés pour tenir compte des prévisions de hausses
- Une station de pompage (Stand) va subir des travaux d'assainissement.

Investissements

Le PIERM (plan des investissements de l'ERM) 2024 – 2028 donne les informations sur la planification des investissements futures. Il permet pour les Communes directement concernées de tenir compte dans leur plan d'investissement des futurs travaux sur les collecteurs

Ce plan, établi en fonction des connaissances du jour et donc forcément approximatif, ne nécessite pas formellement l'approbation du Conseil. Il a été défini sur la base des demandes des communes et des besoins propres de la STEP et du Réseau. Le montant total des investissements prévus s'élève pour 2024 à CHF 2'370'000.00. A partir de 2023 les investissements liés à la STEP ne sont plus planifiés car ils sont prévus sous « Modernisation & agrandissement de la STEP ».

Conclusions

Au terme de la discussion, la Commission des finances s'est déclarée unanimement convaincue de la bien-facture du budget qui lui a été soumis.

Les investissements sur la step sont minimes dans l'attente de sa modernisation. Pour le réseau les travaux d'entretien se poursuivent afin de maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement.

En conclusion, la Commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget de l'année 2024 tel que présenté dans le préavis No 01/2023, en votant les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis No 01/2023 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude,

DECIDE

- d'adopter le budget de l'exercice 2024 tel que présenté par le Comité de direction.

Au nom de la Commission des finances

Le Président – rapporteur



Serge Gambarasi

Hautemorges, le 10 septembre 2023